

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 10 juillet 2017

HEURE	REMARQUES
11 h 05	Reprise de l'audience du 7 juillet 2017
11 h 05	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
11 h 05	M <sup>e</sup> Simon Turmel informe qu'on débutera l'audience avec une question publique de la Régie aux témoins du panel 5
11 h 06	M <sup>e</sup> Vincent Locas (Gaz Métro) informe que la 6 <sup>e</sup> requête réamendée sera déposée sous peu, laquelle inclut la solution alternative discutée lors de l'audience à huis clos ainsi que les 2 amendements faits oralement la semaine dernière. Une pièce corrigeant les réponses à la DDR n <sup>o</sup> 1 du GRAME sera déposée également sous peu
11 h 07	À la suite d'une question de M <sup>e</sup> Turmel, M <sup>e</sup> Locas confirme que la nouvelle pièce B-0265 déposée un peu plus tôt au SDÉ regroupe la pièce B-0261 ainsi que l'annexe 2 déposée ce matin sous la cote B-0262, lors de l'audience à huis clos
11 h 07	Interrogatoire des témoins Sarah Gendron, Caroline Dallaire, Caroline Provencher et Sylvain Tremblay, témoins du panel 5, qui tous témoignent sous la même affirmation solennelle (Sarah Gendron et Caroline Dallaire ayant été assermentées lors de l'audience à huis clos de ce matin) par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 11	<p><u>Engagement n<sup>o</sup> 3 de SCGM :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Déposer une version révisée du tableau fourni en réponse à la question 19.1 de la Régie, élaboré avec l'hypothèse que le tarif relié à la marge excédentaire s'appliquerait également au volume des clients qui achètent du gaz naturel sur le territoire du distributeur, incluant notamment Sainte-Sophie;</li> <li>2) Déposer cette information en l'intégrant à la pièce Gaz Métro-18, document 11 (B-0243) à l'annexe Q-20.1;</li> <li>3) Déposer cette information dans une version révisée de la pièce Gaz Métro-15, document 6 (B-0144)</li> </ol> <p>(demandé par la Régie)</p>
11 h 12	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Gendron, Dallaire, Provencher et Tremblay par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 15	Fin de l'interrogatoire des témoins Gendron, Dallaire, Provencher et Tremblay par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 15	Questions par M <sup>e</sup> Turmel aux témoins Gendron, Dallaire, Provencher et Tremblay
11 h 18	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turmel aux témoins Gendron, Dallaire, Provencher et Tremblay
11 h 18	Les témoins Gendron, Dallaire, Provencher et Tremblay sont libérés
11 h 20	<p><u>Affirmation solennelle :</u></p> <p><u>Dave Rhéaume</u>, directeur, réglementation et tarification chez Gaz Métro, 1717, du Havre, Montréal</p> <p><u>Michel Vachon</u>, directeur-adjoint, budget et comptabilité réglementaire chez Gaz Métro, 1717, du Havre, Montréal</p>

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 10 juillet 2017

HEURE	REMARQUES
	Témoins du panel 9 qui témoigneront sur les prévisions 5/7
11 h 22	Présentation par le témoin Rhéaume
11 h 26	Fin de la présentation par le témoin Rhéaume
11 h 27	Interrogatoire des témoins Rhéaume et Vachon par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 30	Fin de l'interrogatoire des témoins Rhéaume et Vachon par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
11 h 30	Les témoins Rhéaume et Vachon sont libérés
11 h 30	M <sup>e</sup> Locas mentionne que la preuve de Gaz Métro est close, sous réserve du dépôt de la réponse à l'engagement n <sup>o</sup> 3
11 h 33	M <sup>e</sup> Guy Sarault présente le témoin de l'ACIG : Mme Esther Falardeau
11 h 33	<u>Affirmation solennelle</u> :  Esther Falardeau, économiste, 114, rue de Gascogne, St-Lambert
11 h 34	Adoption de la preuve de l'ACIG par le témoin Falardeau
11 h 35	<u>M<sup>e</sup> Sarault produit</u> :  C-ACIG-0044 : présentation power point de l'Association des consommateurs industriels de gaz
11 h 36	Présentation par le témoin Falardeau
12 h 13	Fin de la présentation par le témoin Falardeau
12 h 14	M <sup>e</sup> Dominique Neuman (SÉ-AQLPA) demande à quelle heure la Régie prévoit terminer l'audience aujourd'hui, car il veut savoir si M. Fontaine aura le temps de passer cet après-midi, puisque ce dernier doit quitter à une certaine heure
12 h 14	M <sup>e</sup> Turmel indique que la Régie avait déjà annoncé que l'audience d'aujourd'hui se terminerait vers 16 h 30. Conséquemment, M. Fontaine témoignera assurément cet après-midi
12 h 14	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 15
13 h 16	Reprise de l'audience
13 h 17	M <sup>e</sup> Vincent Locas annonce qu'il n'aura pas de question pour le témoin Falardeau
13 h 17	Contre-interrogatoire du témoin Falardeau par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
13 h 28	Fin du contre-interrogatoire du témoin Falardeau par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
13 h 29	Pas d'interrogatoire du témoin Falardeau par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
13 h 29	Questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Falardeau

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 10 juillet 2017

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
13 h 38	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Falardeau
13 h 38	Questions par M <sup>e</sup> Turmel au témoin Falardeau
13 h 44	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turmel au témoin Falardeau
13 h 44	Le témoin Falardeau est libéré
13 h 45	M <sup>e</sup> Pierre-Olivier Charlebois présente le témoin de la FCEI : M. Antoine Gosselin
13 h 45	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Antoine Gosselin</u> , économiste, 1039, rue de Dijon, Québec
13 h 45	Adoption de la preuve de la FCEI par le témoin Gosselin
13 h 46	Présentation par le témoin Gosselin
13 h 53	Fin de la présentation par le témoin Gosselin
13 h 54	Pas d'interrogatoire du témoin Gosselin par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
13 h 54	Pas de contre-interrogatoire du témoin Gosselin par M <sup>e</sup> Vincent Locas pour Gaz Métro
13 h 55	Question par Mme Louise Pelletier au témoin Gosselin
13 h 58	M <sup>e</sup> Charlebois confirme que la preuve de la FCEI est complète
13 h 58	Le témoin Gosselin est libéré
13 h 59	<u>M<sup>e</sup> Geneviève Paquet (GRAME) produit</u> : <u>C-GRAME-0025</u> : présentation power point par Nicole Moreau et Jonathan Théorêt
13 h 59	M <sup>e</sup> Paquet présente les témoins du GRAME : Mme Nicole Moreau et M. Jonathan Théorêt
14 h	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Nicole Moreau</u> , analyste en environnement, 431, rue Jean-Baptiste-Lepage, Saint-Côme <u>Jonathan Théorêt</u> , directeur et analyste pour le GRAME, 735, rue Notre-Dame, Lachine
14 h 01	Adoption de la preuve du GRAME par les témoins Moreau et Théorêt
14 h 01	Le témoin Moreau annonce qu'il y a une correction à apporter à la page 10 de la pièce C-GRAME-0022
14 h 02	<u>M<sup>e</sup> Paquet produit</u> : <u>C-GRAME-0026</u> : page 10 corrigée du rapport I du GRAME
14 h 03	Présentation par les témoins Moreau et Théorêt

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 10 juillet 2017

HEURE	REMARQUES
14 h 27	Fin de la présentation par les témoins Moreau et Théorêt
14 h 28	Contre-interrogatoire des témoins Moreau et Théorêt par M <sup>e</sup> Marie Lemay Lachance pour Gaz Métro
14 h 31	Fin du contre-interrogatoire des témoins Moreau et Théorêt par M <sup>e</sup> Marie Lemay Lachance pour Gaz Métro
14 h 31	Pas d'interrogatoire des témoins Moreau et Théorêt par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
14 h 31	Questions par M <sup>e</sup> Turgeon aux témoins Moreau et Théorêt
14 h 35	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turgeon aux témoins Moreau et Théorêt
14 h 36	Les témoins Moreau et Théorêt sont libérés
14 h 38	M <sup>e</sup> Franklin S. Gertler présente les témoins du ROEÉ : MM. Bertrand Schepper et Jean-Pierre Finet
14 h 38	<u>Affirmation solennelle</u> :  Bertrand Schepper, analyste en énergie, 1085, St-Jean, Longueuil, J4H 2Z3 Jean-Pierre Finet, consultant, 4568, rue Boyer, Montréal
14 h 39	<u>M<sup>e</sup> Gertler produit</u> :  C-ROEÉ-0020 : présentation power point du rapport d'analyse du ROEÉ par Jean-Pierre Finet et Bertrand Schepper
14 h 39	Adoption de la preuve du ROEÉ par les témoins Schepper et Finet
14 h 42	Présentation par les témoins Schepper et Finet, entrecoupée de questions par M <sup>e</sup> Gertler
15 h 03	Fin de la présentation par les témoins Schepper et Finet
15 h 04	Interrogatoire des témoins Schepper et Finet par M <sup>e</sup> Gertler
15 h 07	Fin de l'interrogatoire des témoins Schepper et Finet par M <sup>e</sup> Gertler
15 h 07	Pas de contre-interrogatoire des témoins Schepper et Finet par M <sup>e</sup> Marie Lemay Lachance pour Gaz Métro
15 h 07	Pas d'interrogatoire des témoins Schepper et Finet par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
15 h 08	Question par M <sup>e</sup> Turmel aux témoins Schepper et Finet
15 h 09	Les témoins Schepper et Finet sont libérés
15 h 10	M <sup>e</sup> Dominique Neuman présente le témoin de SÉ-AQLPA : M. Jacques Fontaine
15 h 11	<u>Affirmation solennelle</u> :  Jacques Fontaine, consultant en énergie, 10946, avenue de Rome, Montréal
15 h 11	Adoption de la preuve de SÉ-AQLPA par le témoin Fontaine

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 10 juillet 2017

HEURE	REMARQUES
15 h 12	Interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Neuman
15 h 27	Fin de l'interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Neuman
15 h 28	Pas de contre-interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Vincent Locas pour Gaz Métro
15 h 28	Pas d'interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
15 h 28	Questions par Mme Pelletier au témoin Fontaine
15 h 29	Fin des questions par Mme Pelletier au témoin Fontaine
15 h 29	Questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Fontaine
15 h 31	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turgeon au témoin Fontaine
15 h 31	Questions par M <sup>e</sup> Turmel au témoin Fontaine
15 h 34	Fin des questions par M <sup>e</sup> Turmel au témoin Fontaine
15 h 34	Pas de réinterrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Neuman
15 h 34	Le témoin Fontaine est libéré
15 h 35	M <sup>e</sup> Turmel demande à M <sup>e</sup> Locas si Gaz Métro aura une contre-preuve à présenter
15 h 35	M <sup>e</sup> Locas confirme que Gaz Métro n'aura pas de contre-preuve à présenter. Il fait part que la réponse à l'engagement n <sup>o</sup> 3 sera déposée demain matin et que lors de l'argumentation demain, Gaz Métro sera en mesure de confirmer la levée ou non de la confidentialité du témoignage du panel 4 livré ce matin à huis clos
15 h 35	L'audience est ajournée au 11 juillet 2017 à 13 h
	, Johanne Lebuis, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 10 juillet 2017

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Hugo Levert	2017/07/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Conseiller senior, marché du carbone	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Vincent Pouliot	2017/07/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Isabelle Lemay	2017/07/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Caroline Dallaire	2017/07/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Chef de service, réglementation et tarification	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Sarah Gendron	2017/07/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Directrice adjointe, contrôle corporatif	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Caroline Provencher	2017/07/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 10 juillet 2017

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Sylvain Tremblay	2017/07/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Dave Rhéaume	2017/07/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Directeur, réglementation et tarification	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Michel Vachon	2017/07/10
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Directeur-adjoint, budget et comptabilité réglementaire	
ADRESSE :	1717, du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Esther Falardeau	2017/07/10
ENTREPRISE :	Témoign pour l'ACIG	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	114, rue de Gascogne St-Lambert	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Antoine Gosselin	2017/07/10
ENTREPRISE :	Témoign pour la FCEI	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	1039, rue de Dijon Québec	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Nicole Moreau	2017/07/10
ENTREPRISE :	Témoign pour le GRAME	
PROFESSION :	Analyste en environnement	
ADRESSE :	431, rue Jean-Baptiste-Lepage Saint-Côme	

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 Phase 2

Date : 10 juillet 2017

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Jonathan Théorêt	2017/07/10
ENTREPRISE :	Témoign pour le GRAME	
PROFESSION :	Directeur et analyste pour le GRAME	
ADRESSE :	735, rue Notre-Dame Lachine	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Jean-Pierre Finet	2017/07/10
ENTREPRISE :	Témoign pour le ROEE	
PROFESSION :	Consultant	
ADRESSE :	4568, rue Boyer Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Bertrand Schepper	2017/07/10
ENTREPRISE :	Témoign pour le ROEE	
PROFESSION :	Analyste en énergie	
ADRESSE :	1085, St-Jean Longueuil, J4H 2Z3	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Jacques Fontaine	2017/07/10
ENTREPRISE :	Témoign pour SÉ-AQLPA	
PROFESSION :	Consultant en énergie	
ADRESSE :	10946, avenue de Rome Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		



**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 10 JUILLET 2017**

**DOSSIER : R-3987-2016 PHASE 2**

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE  
MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF DE SOCIÉTÉ EN  
COMMANDITE GAZ MÉTRO À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2017

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Simon Turmel (Président de la formation), de même que M<sup>e</sup> Marc Turgeon et Mme Louise Pelletier**

La procureure de la Régie est **M<sup>e</sup> Amélie Cardinal**

La **requérante** est :

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (GAZ MÉTRO)**

Représentée par M<sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse, M<sup>e</sup> Marie Lemay Lachance et M<sup>e</sup> Vincent Locas

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)**

Représentée par M<sup>e</sup> Guy Sarault

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)**

Représentée par M<sup>e</sup> Pierre-Olivier Charlebois

**GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAME)**

Représenté par M<sup>e</sup> Geneviève Paquet

**REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Franklin S. Gertler

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

**Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.**

**DÉBUT : 11 h 05**

**REPRISE : 13 h 16**

**DÎNER : 12 h 14**

**AJOURNEMENT : 15 h 35**

